



Bretagne à Grande Vitesse

Amélioration des liaisons ferroviaires Rennes-Brest / Rennes-Quimper

Relèvement de vitesse entre Redon et Vannes sur la section Malansac - Questembert

jeudi 30 septembre 2010

DOSSIER DE PRESSE

Les travaux ferroviaires réalisés sur la section Malansac - Questembert (travaux de voie, caténaires, ouvrages d'art, adaptation de la signalisation, sécurisation des pistes et des accès), associés à la suppression de 7 passages à niveau, permettent désormais la circulation des trains jusqu'à 220 km/h.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'opération d'amélioration des liaisons ferroviaires Rennes - Brest / Rennes - Quimper, qui, en complément de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne - Pays de la Loire, vise à terme à relier Paris à la pointe bretonne en trois heures.

Les partenaires de l'opération Rennes - Brest / Rennes - Quimper :



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds européen de développement régional.



Projet soutenu
par le plan de relance



Sommaire

L'opération d'amélioration des liaisons ferroviaires Rennes - Brest et Rennes - Quimper

Introduction	page 4
A - La 1 ^{ère} phase de l'opération Rennes-Brest / Rennes-Quimper	page 5
B - La tranche Malansac - Questembert (TF1RQ)	page 6
C - L'Etat d'avancement de la 1 ^{ère} phase	page 8
C.1 - Suppressions des passages à niveau	page 8
C.2 - Travaux ferroviaires	page 9
D - Autres travaux ferroviaires	page 10
<u>ANNEXES</u>	page 11
Carte : Etat des suppressions des passages à niveau dans le cadre de l'opération Rennes-Brest / Rennes-Quimper phase 1	
Carte : Rennes-Quimper tranche fonctionnelle 1 - Malansac-Questembert	

L'opération d'amélioration des liaisons ferroviaires Rennes - Brest et Rennes - Quimper

L'axe ferroviaire Rennes - Quimper constitue l'un des deux axes ferroviaires majeurs de la desserte ferroviaire de la Bretagne. Avec la branche nord Rennes - Brest, il s'inscrit dans le grand projet « Bretagne à Grande Vitesse » associant le projet de LGV Bretagne - Pays de la Loire (Le Mans - Rennes) déclaré d'utilité publique le 26 octobre 2007 et l'opération d'amélioration des liaisons ferroviaires Rennes - Brest et Rennes - Quimper prévue au contrat de projets Etat - Région Bretagne 2007 - 2013.

L'opération d'amélioration des liaisons ferroviaires Rennes-Brest et Rennes-Quimper s'inscrit dans la perspective de relier à terme Paris à la pointe bretonne en 3 heures, en complément de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne - Pays de la Loire.

Elle consiste à adapter l'infrastructure, pour permettre le relèvement de la vitesse sur certaines sections afin d'atteindre 180, 200 ou 220 km/h. Il s'agit de :

- **supprimer l'ensemble des passages à niveau de certains secteurs.** En effet, afin de respecter la réglementation en matière de sécurité routière sur les lignes, le relèvement de la vitesse des trains au-delà de 160 km/h impose la suppression de tous les passages à niveau ;
- **réaliser des travaux d'infrastructure** : ripage de courbes, renforcement de la voie, adaptation de certains ouvrages d'art, modification de la signalisation ferroviaire, créations de passages dénivelés en gares et haltes ferroviaires.

Les financeurs de l'opération Rennes - Brest / Rennes - Quimper :



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds européen de développement régional.



CONSEIL GENERAL
FINISTERE
Penn-ar-Bed

A - La 1^{ère} phase de l'opération Rennes-Brest / Rennes-Quimper

Par décision ministérielle du 23 août 2005, **une première phase** d'amélioration des liaisons ferroviaires Rennes - Brest et Rennes - Quimper a été approuvée. Elle comprend **7 tranches fonctionnelles, pour un montant estimé à 310 millions d'euros** aux conditions économiques de réalisation, **financés à hauteur de 99 millions d'euros par le Fonds européen de développement régional (FEDER)**.

⇒ **Quatre de ces sept tranches constituent les tranches prioritaires**, dont le financement a été mis en place au titre du contrat de plan Etat - Région Bretagne 2000 - 2006 :

Sur la ligne Rennes / Brest :

- tranche Tromain - Yffiniac (Côtes-d'Armor) sur 25 km environ ;
- tranche Plouagat - Guingamp (Côtes-d'Armor) sur 12 km environ mise ne service en 2009.

Sur la ligne Rennes / Quimper :

- tranche Lorient - Quimper (Morbihan, Finistère) sur 63 km environ mise en service en 2006, comprenant également des travaux de renouvellement de la voie menés et financés par RFF ;
- **tranche Malansac - Questembert (Morbihan) sur 20 km environ mise en service en 2010.**

⇒ **Les trois autres tranches de la première phase sont financées dans le cadre du contrat de projets 2007-2013.**

Sur la ligne Rennes / Brest :

- tranche Rennes-Quédillac (Ille-et-Vilaine) sur 36 km environ ;
- tranche Plouaret - Pleyber-Christ (Côtes-d'Armor / Finistère) sur 39 km environ.

Sur la ligne Rennes / Quimper :

- tranche Auray-Hennebont (Morbihan) sur 22 km environ.

Pour cette 1ère phase, le gain de temps attendu est de 4 à 5 minutes sur chacun des axes Rennes - Brest et Rennes - Quimper.

B - La tranche Malansac - Questembert (TF1RQ)

Les travaux sur la tranche Malansac - Questembert permettent désormais un relèvement de vitesse jusqu'à 220 km/h et un gain de temps d'environ 1 minute.

Ils se caractérisent par :

La suppression de 7 passages à niveau (n°406, n°407 supprimés en 2006 et 2005 ; n°404, 405, 408, 409 et 415 supprimés en 2008) **remplacés par 3 pont-rails et 1 pont-route**, pour un montant de **11,5 millions d'euros courants**.

Ouvrages d'art :

Maître d'ouvrage : RFF - Maître d'ouvrage mandaté et maître d'œuvre : SNCF

Travaux routiers sur routes départementales :

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : Conseil Général du Morbihan

Travaux routiers sur voies communales :

Maître d'ouvrage : RFF - Maître d'ouvrage mandaté et maître d'œuvre : SNCF

Les conditions de réalisation des travaux de suppression des passages à niveau n°402 et n°403 de Malansac sont en cours de discussions. Elles permettraient un gain de temps supplémentaire de 30 secondes sur cette tranche.

Des travaux ferroviaires, pour un montant de 25,5 millions d'euros courants :

- travaux de voie (remplacement de rail, de traverses, d'aiguillages, relèvement de la voie par complément de ballast, ripage de courbe...) ;
- construction d'un passage souterrain en gare de Questembert doté d'aménagements pour personnes à mobilité réduite ;
- travaux de caténaires ;
- adaptation de la signalisation aux nouvelles vitesses ;
- travaux de télécommunications ;
- travaux de pistes, de sécurisation d'accès à la plateforme ;
- essais de relèvement de vitesse.

Maître d'ouvrage : RFF - Maître d'ouvrage mandaté et maître d'œuvre : SNCF

Les essais de relèvement de vitesse ont lieu du 28 au 30 septembre 2010 et s'achèvent par la circulation inaugurale du 30 septembre entre Redon et Vannes.

Ils sont menés par l'Agence d'Essais Ferroviaires de la SNCF, à bord d'une rame TGV[®] équipée de matériel informatique de contrôle et de mesure.

Ces essais consistent en des mesures d'accélération sur la rame pour vérifier le comportement de celle-ci par rapport à la nouvelle géométrie de la voie. Ils permettent également de valider le confort dans la rame par rapport aux nouvelles vitesses commerciales.



C - L'Etat d'avancement de la 1^{ère} phase

C.1 - Suppressions des passages à niveau

41 passages à niveau doivent être supprimés en 1ère phase pour permettre des relèvements de vitesse au-delà de 160 km/h.

⇒ **21 passages à niveau ont déjà été supprimés :**

- 1 PN a été supprimé en 2005 dans le Morbihan (n°407 à Limerzel) ;
- 1 PN a été supprimé en 2006 dans le Morbihan (n°406 à Malansac) ;
- 2 PN ont été supprimés en 2007 dans les Côtes-d'Armor (n°236 à Pommeret et n°237 à Yffiniac) ;
- 8 PN ont été supprimés en 2008 :
 - 3 dans les Côtes-d'Armor (n°227 à Tramain, n°235 à Meslin et n°250 à Saint- Agathon) ;
 - 5 dans le Morbihan (n°404 et n° 405 à Malansac, n°408, n° 409 et n°415 à Questembert).
- 8 PN ont été supprimés en 2009 :
 - 3 dans les Côtes-d'Armor : n°238 à Yffiniac, n°228 et n°229 à Plestan ;
 - 5 dans le Morbihan : n°449, n°450, n°451 et n°452 à Brec'h et le n°454 à Landaul.
- 1 PN supprimé en 2010 : n°230 de Plestan.

⇒ **15 passages à niveau sont en travaux :**

- **5 dans le Morbihan : n°453 à Landaul, n°455 et n°456 à Landévant, n°458 à Nostang, n°460 à Kervignac ;**
- 6 en Ille-et-Vilaine : n°196 à Vezin-le-Coquet, n°197 à Le Rheu, n°201 à La Chapelle-Thouarault, n°202 et n°203 à Saint-Gilles, n°218 à Montauban-de-Bretagne ;
- 1 dans les Côtes-d'Armor : n°260 à Plufur ;
- 3 dans le Finistère : n°269 et n°270 à Plouigneau, n°276 à Saint-Martin-des-Champs.

⇒ **5 suppressions sont en cours d'études :**

- 1 en Ille-et-Vilaine : n°200 de L'Hermitage ;
- 2 dans le Finistère : n°273 de Saint-Martin-des-Champs et n°278 de Pleyber-Christ ;
- 2 dans le Morbihan : n° 402 et n°403 de Malansac.

C.2 - Travaux ferroviaires

⇒ **Les travaux sont achevés sur les tranches :**

- Quimper - Lorient (ligne Rennes - Quimper) depuis 2006 avec un relèvement de vitesse à 160 km/h ;
- Plouagat - Guingamp (ligne Rennes - Brest) depuis 2009, avec un relèvement de vitesse à 220 km/h ;
- Malansac - Questembert (ligne Rennes-Quimper) depuis septembre 2010, avec un relèvement de vitesse jusqu'à 220 km/h.

⇒ **Pour les autres tranches, l'achèvement des travaux est prévu :**

- Fin 2011 pour la tranche Tramain - Yffiniac (ligne Rennes - Brest) : relèvement de vitesse jusqu'à 220 km/h ;
- Fin 2012 pour la tranche Auray - Hennebont (ligne Rennes - Quimper) : relèvement de vitesse jusqu'à 220 km/h ;
- Fin 2013 pour les tranches :
 - Rennes - Quédillac (ligne Rennes-Brest) : relèvement de vitesse jusqu'à 190 km/h ;
 - Plouaret - Pleyber-Christ (ligne Rennes-Brest) : relèvement de vitesse jusqu'à 220 km/h.

⇒ **En complément de la Phase 1**, les partenaires ont convenu d'étudier **la possibilité de gains de temps supplémentaires** pour les TGV classiques.

Ainsi un programme complémentaire prévoit :

- un renouvellement de la voie ferrée entre Rennes et Redon programmé en 2014-2015 ;
- l'augmentation de la capacité de cette section de ligne par la modernisation de la signalisation (mise en Block Automatique Lumineux BAL) ;
- des ripages de courbes à l'études afin de relever la vitesse.

⇒ **Le Contrat de projets 2007-2013 prévoit en outre l'engagement d'une 2^{ème} phase**, avec l'objectif à terme d'un temps de parcours de 3 heures entre Paris et la pointe bretonne.

Suite à l'abandon de la technologie pendulaire, la nature des travaux à engager en phase 2 est à reconsidérer au regard des objectifs de gains de temps poursuivis.

En complément des pistes alternatives identifiées lors de la contre-expertise, des modifications supplémentaires des infrastructures ferroviaires ont été proposées par RFF et peuvent préfigurer cette 2^{ème} phase de modernisation des axes nord et sud.

Les études exploratoires, qui ont pour objectif de préciser la nature et la localisation des travaux ferroviaires, vont être engagées cet automne.

D - Autres travaux ferroviaires

A la suite d'un diagnostic sur l'état de la voie du réseau principal breton réalisé en 2002, une programmation pluriannuelle de renouvellement sur 2005-2015 a été décidée par RFF, tenant compte des besoins et des priorités.

Les deux axes structurants bénéficient de travaux importants depuis 2005, qui s'inscrivent à présent dans le cadre du plan de rénovation du réseau découlant du contrat de performance signé par l'Etat et RFF le 3 novembre 2008 :

Sur l'axe Rennes - Brest

- 2007 : Plouaret - Morlaix sur les voies 1 & 2
La Brohinière - Saint-Brieuc sur la voie 1
(Coût : 48 millions d'euros)
- 2008 : Guingamp - Saint-Brieuc sur la voie 1
Guingamp - Broons sur la voie 2
(Coût : 46 millions d'euros)
- 2009 / 2010 : Morlaix - Saint-Thégonnec sur la voie 1
Morlaix - Brest sur la voie 2
(Coût : 60 millions d'euros)
- 2011 : Rennes - La Brohinière sur la voie 1
Rennes - L'Hermitage sur la voie 2
(Montant estimé à 32 millions d'euros)
- 2012 : Guingamp - Plouaret sur les voies 1 et 2
(Montant estimé à 37 millions d'euros)

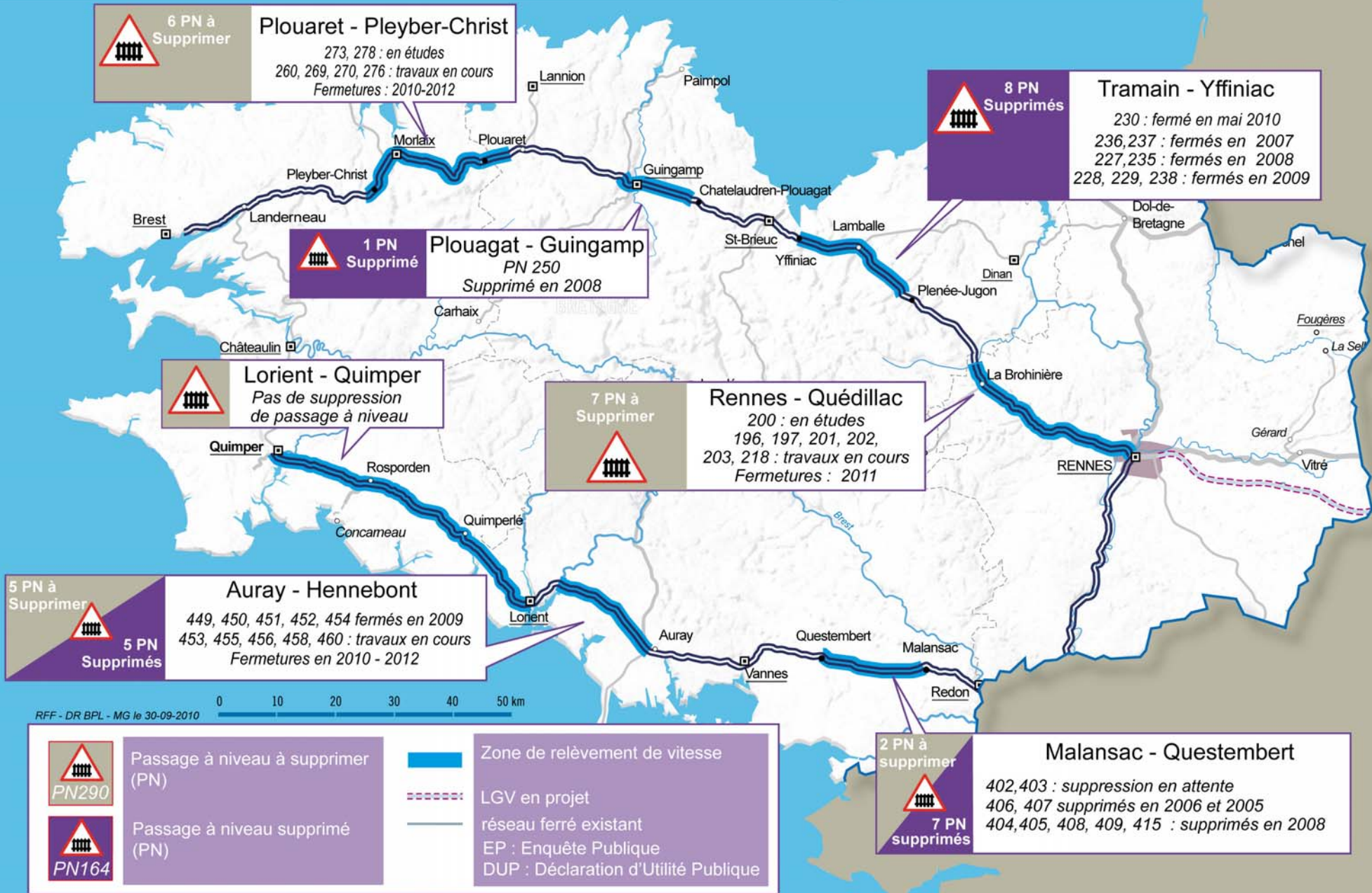
Sur l'axe Rennes - Quimper

- 2005 /2006 Lorient - Quimper sur la voie 1 et Vannes - Redon sur la voie 1
(Coût : 58 millions d'euros)
- 2011 Rennes - Bruz voies 1 et 2
(Montant estimé à 10 millions d'euros)
- 2013 : Hennebont - Quimper sur la voie 2
(Montant estimé à 60 millions d'euros)
- 2014 -2015 : Rennes - Redon sur les voies 1 & 2
(Montant estimé à 110 millions d'euros)

A l'horizon 2015, les constituants de la voie des deux axes structurants Rennes - Brest et Rennes - Quimper auront été renouvelés, de manière coordonnée avec les travaux d'amélioration relevant du contrat de projets, conformément au planning établi en 2002.

Ces travaux sont rendus possibles par l'utilisation de moyens industriels (suites-rapides), permettant une avancée de 800 à 1 200 mètres par jour, en fonction des conditions de réalisation (jour ou nuit, avec ou sans interruption de trafic).

Etat des suppressions des passages à niveau dans le cadre du projet Rennes-Brest/Rennes-Quimper phase 1



Rennes-Quimper Tranche fonctionnelle n° 1 Malansac - Questembert

